



Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Made51

La CCIG donne un coup de pouce à une initiative du HCR qui met en valeur de l'artisanat réalisé par des réfugiés. ► PAGE 4

Cybersécurité

Un label destiné à sensibiliser les entreprises aux attaques par des hackers malveillants fait son apparition. ► PAGE 6

Innovation

Le Centre de l'innovation des HUG sert de plateforme transversale pour les idées provenant des collaborateurs. ► PAGE 7

ÉVÈNEMENT ÉCONOMIQUE 2019

Le développement durable porte-t-il conseil, ou l'inverse ?

Si la durabilité est une responsabilité de l'entreprise dans son ensemble, l'impulsion émane souvent de son Conseil d'administration. L'une des tables rondes de l'Événement économique 2019, organisée en collaboration avec le Cercle suisse des Administratrices (CSDA), a justement abordé cette question cruciale.



La table ronde réunissait, de gauche à droite, Cédric Juillerat (Codalis SA), Natacha Polli (PAZ Consultants SA), Jonathan Normand (B Lab Suisse) et Marie de Fremerville (Starboard Advisor).

Les démarches de développement durable qu'un Conseil d'administration doit insuffler dans l'entreprise sont à l'image de la balançoire à bascule pour enfants : « Garder l'équilibre nécessitait un bon dosage de conviction, de force et de légèreté. De même, un Conseil d'administration a besoin de prendre des décisions équilibrées faites de consensus », déclare en préambule Dominique Faesch,

présidente du CSDA. D'autant plus difficile que de nombreuses entreprises considèrent que toutes les « nouvelles réglementations ne seraient pas supportables », précise Marie de Fremerville, associée fondatrice de Starboard Advisor et animatrice de ce panel.

Le développement durable, simple effet de mode ? « Non, affirme Cédric Juillerat, administrateur délé-

gué et CEO de Codalis SA, c'est un changement de fond auquel les Conseils d'administration doivent se préparer en adaptant leur fonctionnement ». Il est vrai aussi que les ressources planétaires ne laissent pas le temps de s'appesantir : « Pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU, on a besoin que l'économie y participe massivement et se structure, déclare Jonathan Normand, directeur exécutif de B Lab Suisse. Il existe des opportunités et surtout un agenda pour que l'organe stratégique se confronte à l'urgence. Comment se fait-il que 85 trillions de francs soient en circulation dans l'économie mondiale et que seuls six soient affectés au durable ? L'argent est là, il faut désormais le rediriger vers les bons actifs ». Quant à Natacha Polli, experte en gouvernance et compliance à PAZ Consultants SA, elle est d'avis de « profiter de l'effet de mode pour mettre le sujet à l'ordre du jour sans tergiverser. L'essentiel est que le Conseil d'administration

évite les conflits d'intérêts et œuvre pour la transparence ».

Un « temps long » à trouver

Marie de Fremerville lance ensuite la délicate question du profit recherché par les entreprises. Pour Cédric Juillerat, « l'un des rôles du Conseil d'administration est d'assurer la pérennité de la société sur le long terme. Mais, tout comme l'agriculture avait dû s'adapter à l'école obligatoire, l'économie d'aujourd'hui doit se réinventer pour être profitable ». Selon Jonathan Normand, les 12 000 milliards de francs d'opportunités – chiffre énoncé par la Commission des entreprises et du développement durable travail – sont la preuve de son potentiel. Le Conseil d'administration ne doit pas fonctionner que sur le court et moyen terme, mais miser aussi sur le temps long, fondé sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeurs. « Cela passera par une mutualisation des investissements », précise Jonathan Normand.

Eviter le statu quo

Avec les changements d'enjeux, les Conseils d'administration modifient logiquement leur composition et leurs méthodes. Les millénials qui les intègrent challengent les anciens et amènent de nouvelles réflexions. Bien sûr, il s'agit de distinguer un Conseil d'administration à compétence exécutive de celui où les administrateurs ne traitent que de stratégie. « De nouveaux administrateurs vont arriver en tant que force de proposition, fait remarquer Natacha Polli. Ne rien faire serait le pire des scénarios. Mieux vaut commencer petit, ou au contraire de façon ambitieuse, même au risque de se tromper ». « Mettez à l'agenda de vos Conseils une séance pour voir le pouvoir d'action de votre entreprise dans la durabilité, suggère à son tour Jonathan Normand. Vous verrez, ce sera riche d'enseignements ! »

Les panélistes s'accordent à dire que, dans les Conseils d'administration, un système de rémunéra-

suite page 2

**PUBLIEZ VOTRE
OFFRE D'EMPLOI !**

NATHALIE HARDYN
Directrice politique



Macaron anti-pollution : une usine à gaz genevoise

Avec fierté, le Conseil d'Etat a annoncé début novembre que Genève serait le premier canton suisse à copier le macaron français Crit'air, rebaptisé « Stick'AIR ». La CCIG dénonce une mesure démagogique et inefficace. Depuis que l'on mesure la pollution de l'air, la qualité de notre air n'a cessé de s'améliorer. Ces 30 dernières années, en Suisse, les émissions d'oxydes d'azote (NOx) ont diminué de 60 %, celles de particules fines de 50% et celles de dioxyde de soufre (SO₂) de 90 %.

Lors du processus parlementaire, les milieux économiques et automobiles ont tenté de démontrer que ce macaron, dont la légalité est par ailleurs contestée, n'était pas une mesure efficace pour lutter contre les épisodes de smog. En vain. Trop heureux de se donner une image verte sur le dos des automobilistes pendulaires, le Parlement genevois, exception faite du PLR et de l'UDC, a adopté le projet de loi présenté par le Conseil d'Etat.

Genève est donc en train de mettre sur pied une de ces usines à gaz dont elle a le secret pour un résultat dont on parie qu'il sera nul. En effet, le canton possède déjà un dispositif permettant la restriction temporaire de la circulation motorisée en cas de pic de pollution de l'air. Ce dispositif prévoit même un arsenal de mesures plus sévères que les autres cantons suisses : circulation alternée sur tout le territoire du canton, suspension des restrictions à la durée du stationnement, TPG gratuits, etc. La circulation alternée n'a cependant jamais été activée, car les seuils de déclenchement n'ont jamais été atteints. Et pourtant, nos normes anti-pollution sont plus strictes que les normes européennes et même que les recommandations de l'OMS.

Quel effet l'interdiction de circulation d'une minorité de véhicules au centre de l'agglomération – un périmètre très restreint par rapport à la surface du canton – aura-t-elle sur la pollution ? Aucun. Surtout que, dans ce périmètre, les chauffages des immeubles sont bien davantage responsables des émissions de particules fines que les voitures. Avec ce genre de mesures, nos politiques se donnent tout simplement bonne conscience sur le dos du bouc émissaire à la mode : l'automobiliste. Si l'on voulait véritablement accélérer le renouvellement du parc automobile, il vaudrait mieux fixer des incitations dans l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

tion par objectif, au lieu de jetons de présence stériles, dynamiserait l'intégration des critères de développement durable. Un fonctionnement non discriminant, qui évalue mieux le travail accompli par chacun. « Les administrateurs ont la responsabilité de faire preuve de curiosité et de courage pour bousculer les choses dans le bon sens », pointe Natacha Polli.

La composition d'un Conseil d'administrateur se doit aussi d'être plus égalitaire. « Mais il faut définir si elle doit refléter la population ou sa propre clientèle », fait remarquer Natacha Polli. Et quid des actionnaires ? « Ce n'est pas au Conseil de convaincre les actionnaires de miser sur le développement durable, mais plutôt l'inverse, estime Cédric Juillerat. L'actionnaire attend une impulsion ferme sur le long terme, et non des petites mesures. L'égalité des genres, le resserrement salarial et la pénibilité des tâches sont autant de critères à intégrer dans la responsabilité sociale d'une entreprise ».

Le meilleur label pour soi

Autre phénomène, la *compliance* qui devient omniprésente. « Dans le secteur bancaire, 80 % des discussions des administrateurs tournent autour de la gestion des risques due aux réglementations, au détriment des objectifs stratégiques », explique Natacha Polli. « Dans les appels d'offre, la pondération du développement durable est encore faible face au critère du prix », indique Cédric Juillerat. La révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), adoptée en juin 2019 par l'Assemblée fédérale, devrait y remédier.

Mais avant d'attendre de nouvelles normes, autant anticiper ces contraintes en commençant par s'autoévaluer. « Mais comment s'y retrouver, pour un administrateur, dans la jungle des labels de déve-

loppement durable ? », lance Marie de Fremenville. Si les standards les plus reconnus sont les ISO, d'autres – tels BCorp – peuvent servir de curseurs intéressants pour se situer. Rien ne sert de prendre juste le label à la mode, il faut choisir le meilleur pour son entreprise. Jonathan Normand estime que l'utilité d'une telle étiquette, plus que la taille et le secteur de l'entreprise, dépend de la démarche : « Toute labellisation à acquérir demandera de nouvelles compétences. Il faut le faire non comme une contrainte, mais dans une dynamique de matérialité, en voyant quels leviers enclencher. Votre PME ne doit pas être déconnectée de la réalité, mais rester compétitive et viable ».

Vers une intelligence collective ?

Se pose aussi la question des compétences métiers au sein d'un Conseil d'administration. Natacha Polli recommande « un accès facilité de l'employé au Conseil pour partager ses vues ». Pour Cédric Juillerat,

« tout recrutement doit prendre en compte la diversité de talents mêlant savoir-faire et savoir-être ». Jonathan Normand abonde en y ajoutant des formations spécifiques et l'intelligence collective : « Tout comme la malversation serait vite dénoncée aux administrateurs, il s'agit de leur faire remonter un manquement à la durabilité, qui peut être déterminante pour la survie de l'entreprise ».

Pour répondre à l'intitulé de la table ronde (Responsabilité sociale et environnementale du Conseil d'administration, éthique ou conformité ?), les Conseils doivent-ils faire preuve d'éthique ou de conformité ? « Le fait de mettre des croix dans une grille ne certifie pas une vraie durabilité d'entreprise », ironise Natacha Polli. « Les règles du jeu ont été secouées et sont désormais inadaptées à l'ère du temps. Il faut donc redéfinir les conformités actuelles », conclut Jonathan Normand. La réponse est donc légèrement ambiguë. Il y a sans doute un peu des deux... ■

Qui est le CSDA ?

Le Cercle Suisse des Administratrices regroupe plus de 200 membres, administratrices actives dans des conseils de PME et grandes entreprises. Son objectif statutaire est de promouvoir la diversité et d'œuvrer pour une bonne gouvernance. À noter que c'est un fleuron genevois qui a gagné le Prix 2019 du CSDA, la société Caran d'Ache.

Un guide pour les administrateurs

Le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise* indiquait en 2002 déjà que le Conseil d'administration doit se laisser guider par l'objectif d'un développement durable de l'entreprise. Le Conseil doit définir les objectifs stratégiques et les moyens généraux pour y parvenir. Il désigne les personnes auxquelles la gestion des affaires sera confiée et veille dans sa planification à coordonner la stratégie et les finances. Ce qui a changé est surtout le contexte. Ainsi, dans les classements internationaux des meilleures entreprises, une place croissante est désormais donnée à la dimension extra-financière, à la gouvernance, à la diversité et aux risques climatiques.

* Elaboré par economiesuisse, ce Code peut être téléchargé sur : <https://tinyurl.com/yersk6d9>

REMI(COM)

« Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa retraite! »

**LE SPÉCIALISTE
EN TRANSMISSION
D'ENTREPRISES**

- » Evaluation de votre entreprise
- » Accompagnement
- » Confidentialité



ÉTUDE ÉCONOMIQUE 2019

Développement durable : bonnes pratiques et plus-value pour les entreprises

La 12^e Étude économique publiée par la CCIG et la BCGE, en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique, a fait l'objet d'une présentation lors du 17^e Événement économique. En voici l'essentiel.



Au travers de nombreux exemples, cette Étude – rédigée par Aline Yazgi – a pour objectif de montrer aux entreprises que le développement durable est source d'opportunités et compte de nombreux avantages. Elle donne également des clés pour amorcer, de manière simple et pragmatique, une démarche dans son entreprise.

Un concept systémique vieux de 40 ans

L'expression « développement durable » a fait son apparition pour la première fois en 1980 dans un document conjoint du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et du WWF. Mais ce n'est qu'en 1997, avec le rapport Brundtland, qu'il est devenu un concept opératoire, désignant un subtil équilibre entre efficacité économique, responsabilité environnementale et équité sociale. Concept

systémique, le développement durable implique que chaque action est considérée selon ses impacts globaux sur chacune des dimensions économique, sociale et environnementale. Diverses initiatives ont été prises depuis pour encourager le passage à des systèmes plus durables. Ainsi, l'ONU a formulé les 17 Objectifs de développement durable.

Genève pionnière

Genève, quant à elle, a fait œuvre de pionnière en étant la première collectivité en Europe à adopter une loi sur l'action publique en vue d'un développement durable, en 2001 déjà. Pour le futur, Genève a établi un certain nombre d'objectifs dans son Concept cantonal du développement durable 2030, qui s'ancre dans la stratégie de la Confédération, ainsi qu'un plan d'actions 2019-2023. Parmi les objectifs stratégiques figurent notamment le soutien d'actions en matière de management durable et de responsabilité sociétale des entreprises.

Nouveaux modèles économiques, créateurs d'emploi

En invitant à repenser le modèle économique, le développement durable déploie des effets très concrets. Il est à l'origine de nouveaux modèles économiques tels que l'économie circulaire (qui peut se définir ainsi : réduire, réutiliser, réparer, réuser et recycler), l'économie de la fonctionnalité (basée sur les services liés aux produits plutôt que sur les produits eux-mêmes), l'économie sociale et soli-

daire (dont l'objectif premier est d'avoir un impact positif sur la société) ou encore l'écoconception (diminution de la matière première utilisée lors de la conception d'un objet). Des secteurs d'activité apparaissent, tels les agritechs (entreprises actives dans l'agriculture qui utilisent les nouvelles technologies), ou prennent de l'essor : en Suisse, les cleantechs ont connu une croissance de 25 % entre 2010 et 2016 et représentent aujourd'hui 5,5 % des emplois à l'échelon du pays.

À l'échelle genevoise, on estime que l'économie sociale et solidaire compte 35 000 emplois, soit 9 % des emplois totaux du canton. D'autre part, le programme SIG-éco21 qui, en 12 ans, a contribué à économiser l'équivalent de la consommation d'électricité de 60 000 ménages, a créé dans l'économie privée 500 emplois pérennes. L'Organisation internationale du Travail estime, pour sa part, que 24 millions d'emplois vont être créés dans l'économie verte d'ici à 2030.

Le développement durable, bon pour les entreprises

Les entreprises trouvent des avantages très concrets à mettre en place une politique de développement durable. Certains de ces avantages sont facilement quantifiables. Il s'agit par exemple de la réduction des coûts issue des mesures d'économies d'énergie ou des démarches d'écoconception. Mais le développement durable permet aussi à une entreprise de se démarquer de la concurrence,

de prévenir les risques – aujourd'hui très souvent liés à des facteurs environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance –, de redynamiser la culture interne ou encore d'attirer les jeunes talents.

La finance durable : en croissance exponentielle

Avec un bond de 83 % en 2018, les investissements durables illustrent l'importance que prend ce secteur. Ils représentent ainsi plus de 10 % du total des actifs sous gestion en Suisse. Revêtant différentes formes (exclusion, sélection, activisme, impact positif), ils peuvent offrir des rendements identiques, voire supérieurs aux placements traditionnels. La finance dite d'impact est appelée à jouer un grand rôle à Genève, qui a vu le Réseau mondial des places financières durables (FC45) y établir son siège mondial. Avec sa combinaison assez unique d'acteurs financiers, académiques, politiques et provenant d'organisations internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales, le canton a donc de quoi devenir une vraie référence en la matière.

Réflexion globale et exemples de bonnes pratiques

Pour amorcer une démarche de développement durable, il n'existe pas de recette unique, chaque entreprise étant différente. Cette Étude donne quelques pistes : il est, par

exemple, recommandé de commencer par une auto-évaluation, afin de connaître ses points forts et ses points faibles, puis d'écouter ses parties prenantes : clients, fournisseurs, autorités locales, etc. Après l'état des lieux sera dressée la liste des actions possibles. Comme pour tout projet, il est important que les objectifs fixés soient ambitieux, certes, mais aussi réalistes et mesurables.

Répartie selon les trois piliers du développement durable, l'Étude recense, de manière non exhaustive, un grand nombre de bonnes pratiques, tirées d'exemples genevois qui peuvent servir d'inspiration à d'autres entreprises. En termes d'environnement, celles-ci touchent à la consommation d'énergie, à la mobilité, aux ressources, aux déchets, à la biodiversité et à la compensation des émissions. Dans la dimension sociale, les exemples concernent les conditions de travail, l'égalité entre femmes et hommes, la diversité, la formation, la santé et sécurité au travail, mais aussi le respect des droits humains.

Enfin, pour que le système économique fonctionne, les entreprises doivent pouvoir dégager des bénéfices. La performance économique fait donc bien partie du développement durable. En la matière, certaines bonnes pratiques économiques et de gouvernance sont indispensables et sont décrites dans l'Étude. ■

L'Étude économique peut être téléchargée sur le site de la CCIG à l'adresse : www.ccig.ch/publication/autre



La banque qui accorde crédit à vos projets.

Qu'il s'agisse de solutions de financement et de tout autre service bancaire pour les entreprises, vous pouvez sereinement en attendre davantage de la Banque Migros. Venez nous rendre visite sur banquemigros.ch/clientele-entreprises.

BANQUEMIGROS
Comptez sur nous.

ccig

COMMERCE INTERNATIONAL

Bénéficiaire gratuitement de « consultants junior » pour l'export

Grâce à un accord passé entre la CCIG et la Haute école de gestion Genève (HEG-GE), les entreprises membres de la CCIG peuvent bénéficier d'une aide gratuite pour explorer des marchés émergents.

Cette prestation, intitulée **Export+**, est destinée aux entreprises souhaitant explorer des marchés émergents

d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine ou du Moyen-Orient. L'aide est fournie sous la forme d'une étude préliminaire d'exploration d'un projet d'export – qu'il s'agisse d'une problématique commerciale et/ou d'investissement – réalisée par des étudiants de 3^e année bachelor au Département International Business Management de la HEG-GE. Ces étudiants travailleront à la demande de

l'entreprise et sous la supervision d'un cadre de celle-ci ainsi que d'un professeur-expert de la HEG-GE. À plusieurs reprises, entre fin 2019 et mai 2020, les étudiants se rendront dans les sociétés concernées. ■

Les entreprises intéressées sont priées d'adresser un mail à Philippe Régnier, chargé de cours à la HEG-GE, philippe.regnier@hesge.ch

GENÈVE INTERNATIONALE

Made51, pour allier le beau et l'utile

À l'approche des Fêtes, la CCIG se réjouit d'apporter son soutien à une action du Haut Commissariat des Nations Unies (HCR), **Made51**.

Le HCR a aujourd'hui sous mandat près de 20 millions de réfugiés. Si ces derniers ont besoin d'aide, ce sont surtout les moyens de refaire leur vie, de retrouver leur indépendance et leur identité qu'ils recherchent. C'est dans cette optique que le HCR a créé **Made51**, une initiative qui met en lien des réfugiés artisans et des entreprises sociales locales.

Cette alliance permet la création, la fabrication et la commercialisation d'objets uniques de décoration ou de mode, en provenance du monde entier. Tapis afghans, paniers burundais, bijoux somalis ou broderies syriennes sont ainsi produits et revendus dans le respect des standards du commerce équitable.

En association avec la Ville de Genève, la CCIG proposera de découvrir une partie de cet artisanat du 15 au 21 décembre prochain, dans le cadre du marché de Noël qui se déroulera aux Bastions. Egalement partenaire, le Bongénie



Les femmes burundaises réfugiées en Tanzanie réalisent des objets pour le projet Made51.

proposera pour les Fêtes une partie de la collection de Made51 au 6^e étage de son magasin de la rue du Marché, à côté du service clients, dès vendredi 6 décembre. Comme le précise Claudia Torrequadra, responsable de la communication : « Le Bongénie est très heureux de contribuer à faire connaître cette belle initiative, qui permet à des réfugiés de regagner leur indépendance grâce à leur talent et aux créations uniques et exclusives qu'ils proposent ».

Notons que cette initiative se déroule dans le cadre du premier Forum mondial sur les réfugiés (www.unhcr.org/fr/forum-mondial-sur-les-refugies.html), qui se tiendra du 16 au 18 décembre prochain à Genève. Un an après l'approbation historique du Pacte mondial sur les réfugiés, ce Forum sera l'occasion de mettre en action les objectifs de ce nouvel engagement et d'améliorer les réponses à apporter collectivement aux situations de réfugiés. ■

Dans le but de développer cette initiative, Made51 lance un appel aux partenariats dans les domaines du design, de la logistique, du financement, de la technologie, etc.

Pour contacter l'association ou en savoir plus : www.made51.org

LE COIN DE L'ARBITRAGE

La CCIG a accueilli, en collaboration avec SCAI, la toute nouvelle « Swiss Chinese Law Association »

Dans le but de tisser des liens et d'encourager la coopération entre des professionnels du droit suisses et chinois, la CCIG a accueilli dans ses locaux cette jeune et ambitieuse association le 6 novembre dernier.

Afin de promouvoir la coopération entre la Suisse et la Chine, l'association Swiss Chinese Law Association a mis sur pied le programme *Swiss Chinese Legal Expert Communication Program*. Dans ce contexte, la CCIG, la Swiss-Chinese Chamber of Commerce (SCCC), ainsi que la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) ont été invitées à participer à cet échange autour d'une séance de networking.

Celle-ci a commencé par une présentation de la CCIG et du tissu économique et social de l'arc lémanique, par le directeur général de la CCIG, Vincent Subilia. Outre les géants du trading et les multiples organisations internationales, il a rappelé la présence sur le territoire suisse d'innombrables multinationales, celle du Campus Biotech (regroupant des instituts de recherche de pointe et des entreprises de biotechnologie), la présence d'écoles et d'universités de premier rang, ainsi qu'un régime fiscal avantageux.

La séance s'est poursuivie par une présentation de la SCCC par son Chief Business Development Officer, Yunfei Gao. Cette dernière a souligné le rôle de la Chambre de commerce binationale dans l'établissement et dans le développement des relations économiques entre les entreprises des deux pays.

Pour sa part, Beatriz Restrepo, Legal Counsel de SCAI, a présenté les origines de la Swiss Chambers' Arbitration Institution, ses services de résolution de litiges commerciaux et ses caractéristiques, notamment la qualité, la neutralité et l'accessibilité de ses Règlements d'arbitrage et de médiation. Elle a également rappelé qu'il est fondamental que les entrepreneurs et sociétés chinois, suisses et de tout autre pays insèrent la clause d'arbitrage et de médiation SCAI dans leurs contrats commerciaux pour pouvoir bénéficier des services de SCAI en cas de problème. Plus d'une soixantaine de sociétés chinoises en ont déjà bénéficié.

M^e Alexandra Johnson, M^e Homayoon Arfazadeh et M^e Sébastien Besson, membres de la Cour d'Arbitrage de SCAI, ont animé le débat. En effet, des échanges intéressants ont été engagés autour des caractéristiques qui font de la Suisse un pays unique pour ce qui est du règlement de différends internationaux ainsi que de ses avantages en comparaison avec d'autres juridictions, asiatiques notamment. Espérons que cette première rencontre, riche en enseignements, aura permis aux participants de faire connaissance et d'établir de relations professionnelles durables. ■



La délégation de la « Swiss Chinese Law Association » accompagnée de Vincent Subilia, Yunfei Gao, Beatriz Restrepo et des membres de la Cour d'Arbitrage de SCAI.

Récompensé pour son engagement sans faille envers Genève

Le Conseil d'Etat veut accorder la bourgeoisie d'honneur de Genève à **Michael Møller**, ancien directeur général de l'Organisation des Nations Unies à Genève (ONUG). Il souhaite ainsi témoigner sa reconnaissance à M. Møller pour son engagement exceptionnel au service

de la Genève internationale et du rayonnement de Genève comme lieu de gouvernance mondiale, de dialogue et de paix. Mais aussi pour toutes ses actions, qui ont permis de rapprocher la Genève internationale du canton. La CCIG ne peut qu'approuver cette initiative. ■



Michael Møller (au centre) avait participé à la Journée de Genève organisée par la CCIG pour fêter son 150^e anniversaire.

La CCIG est désormais aussi sur Instagram



ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Qui va taxer qui et où ?

Avec l'économie numérique, de plus en plus d'entreprises sont actives sur des marchés sans y être présentes physiquement. Cela constitue un défi majeur pour la politique fiscale des Etats. Le principal enjeu consiste dans l'équilibre de la répartition des recettes fiscales entre les pays de domiciliation et les marchés où sont actives les entreprises multinationales. L'OCDE et le G20, qui regroupent plus de 130 pays, travaillent actuellement à trouver un consensus qui pourrait considérablement remodeler la politique fiscale internationale des entreprises.

La notion de domiciliation et d'assujettissement à l'impôt uniquement au lieu du siège de l'entreprise est dépassée par l'évolution du modèle économique digital. Dans les faits, les pays où se trouvent les consommateurs mais pas les entreprises voient une part des bénéfices réalisés sur leur territoire échapper à l'impôt. Les discussions actuellement en cours ont pour but de permettre à ces pays de taxer une partie du bénéfice des activités réalisées sur leur marché. Conséquence de cette nouvelle vision de l'imposition, il est nécessaire de prévoir un moyen de lutter contre la double imposition, la part des bénéfices imposée au lieu de marché ne pouvant pas, de surcroît, être taxée au lieu de domicile de l'entreprise. Une manière d'éviter ce problème réside dans la mise en place de moyens efficaces de prévention et de résolution des conflits.

Clarifier le pays de domiciliation

Il s'agirait par exemple de déterminer clairement que seul le pays de domiciliation de l'entreprise est à même de prendre position sur la déclaration d'impôt de l'entreprise, y compris sur le bénéfice « réparti » (c'est-à-dire attribué aux différents marchés), sans droit de recours pour les pays de marché. De plus, seul le pays de domicile serait à même de prélever l'impôt et de le redistribuer. En cas de désaccord, le litige interviendrait entre Etats. Une autre manière de procéder serait de défi-



© ruppen-com-jungblath

nir, dans chaque pays où l'entreprise ne se trouve pas physiquement, une entité débitrice de l'impôt pour le compte de l'entreprise. En cas de contestations, cette dernière serait alors confrontée à des réclamations émises par des Etats. La mise en place conjointe d'un système évitant la double imposition et d'un mécanisme de résolution des conflits garantirait une certaine prévisibilité et une sécurité juridique pour les entreprises. En l'état des travaux, un certain nombre d'incertitudes et de questions non résolues demeurent encore. Ainsi, il faut non seulement qu'un pourcentage minimum mais aussi surtout maximum du bénéfice à répartir soit défini.

Un champ d'application peu défini

Ensuite, le cercle des entreprises touchées n'est pas clairement défini.

Pour la Suisse, il serait favorable que celles qui sont actives dans la finance soient clairement exclues du champ d'application de ces normes. En effet, en tant que premier gestionnaire de fortune mondial, le pays aurait beaucoup à perdre à une répartition des bénéfices. La Suisse étant principalement un pays de domiciliation avec un petit marché, elle fera forcément partie des perdants de cette réforme.

Toutefois, il ressort des discussions actuelles qu'il est souhaitable d'obtenir un consensus le plus large possible afin d'éviter des actions unilatérales de pays, à l'exemple de la France et de l'Italie qui sont en train d'introduire des taxes visant le chiffre d'affaires. Les grands gagnants de cette réforme devraient être les pays en voie de développement. ■

L'OCDE a ouvert une consultation publique entre le 9 octobre et le 12 novembre concernant une première partie de ses propositions. Une autre consultation est prévue en décembre 2019. Ces consultations sont ouvertes à tous: <https://tinyurl.com/yk2hhbx>

La cybersécurité se fait label !

Des entreprises privées et des entités publiques suisses ont été invitées à participer à la création d'un label, cyber-safe.ch, qui sera disponible dès décembre 2019. Objectifs: disposer d'un outil pour évaluer le coût potentiel des cyberattaques et identifier les mesures de protection les plus efficaces. La CCIG, représentée par sa spécialiste IT Joëlle Blondel, fait partie de la commission de normalisation, dont le rôle est de définir les exigences pour l'obtention du label, au sein de l'ASLaC.



8500 PME et des centaines de communes, d'associations professionnelles et de hautes écoles s'apprêtent à bénéficier d'un label de cybersécurité: cyber-safe.ch. Ce projet est né sous l'impulsion de l'Association Suisse pour le Label de Cybersécurité (ASLaC), fondée en septembre 2018 pour sensibiliser les entreprises aux potentielles attaques par des hackers malveillants.

Le constat est simple: la plupart des organismes de taille modeste restent démunis face à ces nouveaux risques, par manque de ressources et de compétences. Inquiétant, quand on sait que plus d'un tiers d'entre eux ont déjà fait l'objet de cyberattaques.

Outil d'évaluation et d'aide à la décision

Le but de ce label? Disposer d'un outil d'évaluation du risque et du coût potentiel des cyberattaques et identifier les mesures de protection les plus efficaces avant de les mettre en place. Il introduit des exigences innovantes, car elles dépendent de la valeur des données nécessaires au bon fonctionnement d'une organi-

sation. Par exemple, une PME qui a plus à perdre en cas de violation de données sensibles répondra à des critères plus élevés. Ceux-ci portent autant sur la sécurité des infrastructures que sur les compétences des collaborateurs. À terme, la certification offrira aux dirigeants un outil d'aide à la décision adapté à leur situation. Le dialogue avec des experts d'horizons divers permet à la fois de garantir des exigences en phase avec les réalités du terrain et de démocratiser des enjeux qui concernent chacun.

En pratique, pour obtenir ce label, une évaluation initiale s'impose. L'organisation demandeuse reçoit un rapport contenant la liste des actions à suivre. Une fois les mesures établies avec le prestataire de son choix, elle est auditée par un spécialiste qui transmet sa recommandation à l'ASLaC pour l'octroi du sésame.

Ce label, valable deux ans, donne au participant un accès à des services continus, tels que des tests de vulnérabilité et de phishing. Les tarifs débutent à 3000 francs pour une petite PME et **les membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 10%**. ■

■ POUR PLUS D'INFORMATIONS: www.cyber-safe.ch

PME

Indépendants

Professions libérales



Prêt professionnel

investissement et fonds de roulement

Banque Cantonale de Genève
058 211 21 00

BCGE.ch

INDUSTRIE

Le développement durable au travers des déchets

Inauguré le 10 octobre 2019, le centre de tri Sortera a nécessité sept ans d'élaboration. Il propose un système innovant par des moyens technologiques de pointe.

Ce centre de tri robotisé installé à Satigny (Zimeysaver) vise à terme un objectif de 80 à 100 % de déchets



valorisés. Ce sera l'un des projets les plus aboutis en Suisse en termes de développement durable. Sur le volet environnemental, l'émission de 13 000 tonnes de CO₂ sera évitée. Au plan social, 15 emplois ont déjà été créés et, d'un point de vue économique, les entreprises ne supporteront aucun surcoût. L'infrastructure est entièrement robotisée : l'intelligence artificielle permet de programmer des bras articulés pour qu'ils opèrent un tri physique, optique et robotique. Cela devrait également aider Genève à atteindre le taux de recyclage de 50 % voulu par la Confédération sans adopter la fameuse taxe au sac.

77 000 tonnes traitées par an

Sur cet écopôle, on ne traitera pas les déchets ménagers, mais tous les types d'entreprises pourront y faire valoriser leurs détrit. À terme, 77 000 tonnes de déchets de toute sorte seront traités chaque année sur ce site de 20 000 m². La plupart proviendra directement du centre de collecte actuel de la Praille. Fait réjouissant constatés par les spécialistes : de plus en plus de déchets sont désormais constitués de matériaux recyclés à la source, ce qui limite l'impact écologique et évite davantage le recours à l'incinération. À noter qu'un lien sera opéré entre Sortera et le projet Cheneviers 4, prévu pour 2023. ■

CCIG

Arts numériques: du virtuel au réel

« Le Monde de Demain », magazine sur Léman Bleu, diffusera début décembre sa 9^e émission, qui portera sur les arts numériques dans l'industrie genevoise.

Cette émission comprendra l'interview en plateau de Marco Mari, directeur de SwissBIM. Dans le reportage, on entendra Sylvain Chagué, fondateur d'Artanim et de Dream Immersive, ainsi que Diemer Cohen Stuart et Michel Curina, de la start-up V-Labs.

Pour rappel, les partenaires que sont la CCIG, l'OPI, la FTI, l'UIG et la DG DERI proposent chaque mois sur Léman Bleu une émission thématique de 12 minutes, qui fait découvrir la mutation de l'industrie genevoise. Une plongée au cœur des sociétés technologiques, pour découvrir le savoir-faire, la diversité des métiers et les talents des entreprises à la pointe du secteur. ■



INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 8^e émission du « Monde de demain », qui porte sur l'agroalimentaire:
<https://tinyurl.com/lemondededemain8>



Savoir négocier s'apprend

Une nouvelle formation destinée aux membres de la CCIG va voir le jour en janvier prochain. Intitulée « Négociations commerciales complexes », elle est destinée à tout professionnel prenant part à des négociations dans le secteur privé ou public, souhaitant monter en compétences et structurer son approche.

Tous les jours et parfois sans le savoir, on négocie, que ce soit sur le plan professionnel ou privé, souvent de manière intuitive et avec plus ou moins de succès. L'approche intuitive tout comme la préparation stratégique et structurée peuvent se heurter à une absence d'accord, des compromis déséquilibrés, voire même des guerres de positions. À partir d'une approche basée sur les travaux de l'Université de Harvard, cette formation permet d'appréhender les stratégies utilisées par les parties en présence, de décrypter les signaux de

communication sur différents canaux, de reconnaître la part des comportements et des émotions présents autour de la table de négociation.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Pratiquer des mises en situation efficaces et opérantes – Débriefing sur les processus d'ouverture et les processus à risque ;
- Identifier les schémas traditionnels : rapport de force, manipulation, compromis pour en sortir ;

- Influencer la négociation dans une optique d'intégration de valeur – Préparer vos négociations à partir d'une méthode éprouvée ;
- Aborder les négociations avec stratégie et confiance en soi.

Organisée en partenariat avec le cabinet de conseils en immobilier ReAIM, cette formation s'appuie largement sur des mises en situations, jeux de rôles et échanges entre les participants. ■

AGENDA

Cette formation se déroule sur deux journées complètes, à la CCIG. La première session aura lieu les :

- Jeudi 23 janvier 2020 de 8 h 30 à 17 h 30 : « Sensibilisation à la négociation »
- Vendredi 24 janvier 2020, de 8 h 30 à 17 h 30 : « Négociations sensibles »

■ TARIF, PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda



L'INNOVATION AU CŒUR

Les HUG ne font pas que soigner, ils conçoivent l'hôpital de demain !

Inauguré en avril 2017, le Centre de l'innovation des HUG offre à ses collaborateurs une plateforme pour développer leurs idées, les partager et les valoriser.



Les participants au dernier hackathon des HUG en mars dernier.

Le Centre de l'innovation (CI) est l'un des projets du dernier plan stratégique des HUG. Nommé Vision2020 et lancé par le directeur général Bertrand Levrat, ce plan élaboré en interne a vu l'implication de plus de 500 collaborateurs. De cette réflexion collective sont nés dix projets autour d'enjeux majeurs tels que le vieillissement de la population, la hausse des coûts de la santé, les métiers de demain et l'implication des collaborateurs. « Chacune à sa manière, les équipes qui portent ces projets sont des moteurs du changement de la culture d'entreprise au sein des HUG et dans le réseau de soins. Le Centre de l'innovation, avec les événements qu'il organise régulièrement et l'accompagnement personnalisé offert aux collaborateurs, participe activement à l'adoption d'une nouvelle culture de l'innovation au sein des HUG », relève Maurizio Ranieri, responsable du projet. À ce jour, sur les 11 500 collaborateurs que comptent les HUG, près de 1000 participent de manière régulière à des activités organisées par le CI.

Incitation à la co-création

Aujourd'hui, ce ne sont pas les idées qui manquent auprès des employés. « Il importe que nous allions à leur rencontre, tout en les incitant à participer à des projets fédérateurs », se réjouit la cheffe de projet Helena Bornet dit Vorgeat. « Nous organisons des hackathons, notamment avec Open Geneva, ainsi que des formations et workshops axés sur les outils d'innovation et d'idéation ». Sur la base des idées retenues se montent des projets, et les plus prometteurs sont soutenus financièrement par la Fondation Privée des HUG ou par des mécènes.

Quel lien le CI entretient-il avec les autres acteurs de l'innovation ? « Nous faisons partie de différents réseaux d'innovation et de pré-incubateurs dans la région de Genève, nous promovons l'innovation ouverte ainsi que les échanges et sommes toujours ouverts aux partenariats. Nous valorisons des projets ou des technologies, notamment en organisant des innovation lunches avec des industriels, rencontres qui permettent des échanges privilégiés entre les différents acteurs du domaine », précise Helena Bornet dit Vorgeat.

La culture d'entreprise, premier effet positif

« Le Centre de l'innovation identifie les bonnes idées proposées par les collaborateurs et aide ces derniers à les faire mûrir tout en favorisant les mises en relation et les co-constructions. Il est important de préciser que ce sont les collaborateurs qui portent leurs idées », renchérit Maurizio Ranieri.

Les premiers effets du CI commencent à se faire sentir avec des retours très positifs sur l'implication des collaborateurs et sur l'image innovante de l'institution perçue tant en interne qu'à l'extérieur. L'avenir ? Pérenniser le CI, développer davantage de partenariats avec des entreprises externes et impliquer encore plus les collaborateurs, les patients et les usagers des HUG, tant dans les activités du quotidien que dans les réflexions autour de l'hôpital idéal de demain. Cette réflexion a par ailleurs commencé lors des dernières Automnales où les HUG étaient hôte d'honneur. ■

■ PLUS D'INFORMATIONS : www.hug-ge.ch/centre-innovation

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève

Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ? Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



Mettez à jour vos données d'entreprise !

Toutes les entreprises membres d'une Chambre de commerce suisse, soit 15 000 à ce jour, sont référencées dans la base de données Swissfirms.

C'est via cette dernière que les membres de la CCIG reçoivent des informations de sa part, sont identifiés lors d'appels d'offres et trouvent des partenaires commerciaux. C'est dire s'il est essentiel que ces données soient mises à jour...

La CCIG a réalisé un **tutoriel vidéo** expliquant comment procéder à cette mise à jour. En résumé, il s'agit pour le membre de la CCIG de s'identifier sur le site

www.swissfirms.ch avec son login et son mot de passe*. Ses données personnelles s'affichent et leur mise à jour ne prend que quelques minutes. ■

* Pour (ré-)obtenir ses identifiants Swissfirms, téléphoner à la CCIG au 022 819 91 11 ou adresser un mail à cci@ccig.ch

Pour voir ce tutoriel vidéo :
<https://tinyurl.com/tutoriel-swissfirms>



La CCIG très impliquée dans l'entrepreneuriat

Membre fondateur de **Genilem**, la CCIG y est désormais représentée par deux de ses directeurs. Vincent Subilia est membre de son Conseil et Alexandra Rys fait partie du Comité de sélection de projet.

Association fondée en 1995, Genilem accompagne la création de jeunes entreprises innovantes dans les cantons de Vaud et Genève. Elle soutient les entrepreneurs durant trois ans par du conseil, des formations, du coaching et l'accès à son réseau.

Une quarantaine de parrains soutiennent financièrement les activi-



Lorsqu'ils se déroulent à Genève, les « déjeuners parrains » ont lieu à la CCIG. Ici, les représentants d'une entreprise accompagnée, de g. à dr., Cyril Déléaval, coach; Pierre-Alain Cerali, co-fondateur d'Origin Food; Alexandra Rys, présidente du Comité de sélection de projet, et Peter Gustavsson, co-fondateur d'Origin Food.

tés de Genilem. Les entreprises accompagnées – actuellement au nombre de 40 – présentent, lors de « déjeuners parrains », l'avancement de leur projet à une sélection de chefs d'entreprise. C'est l'occa-

sion d'échanger des idées nouvelles et de créer de précieux contacts. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
www.genilem.ch

LA SUITE DE L'HISTOIRE

Cette nouvelle rubrique a pour but de relater l'avancement de projets dont le CCIGinfo s'est déjà fait l'écho, au fil de l'actualité.

Le PLQ Etoile 1 prêt à la mutation

Le Conseil municipal de Carouge a préavisé favorablement ce projet lors de sa séance plénière du 20 juin 2019. La procédure ouverte du 1^{er} au 30 septembre n'a pas suscité d'opposition. Le Conseil d'Etat a donc adopté le 6 novembre dernier le deuxième plan localisé de quartier (PLQ) du projet Praille Acacias Vernets (PAV), à savoir le PLQ Etoile 1.

Le CCIGinfo d'avril 2019 (No 4) relatait dans le détail les contours de ce secteur, avec sept lignes directrices. Le PLQ en question concerne des terrains appartenant à l'Etat de Genève, à la banque Pictet et à la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC). Il fait suite à celui de la zone Vernets-Acacias 1 (casernes des Vernets) et précède Acacias 1 qui couvre la zone intermédiaire entre Etoile et bord de l'Arve.



Pour voir le CCIGinfo no 4 – 2019 :
www.ccig.ch/publication/cciginfo



Les outils d'analyse de marché du CCI/ITC

Lors du dernier Evénement économique, la CCIG a annoncé une **nouvelle offre destinée à ses membres** : l'accès gratuit au portail « Outils d'analyse de marché » développé par le Centre du Commerce International (CCI/ITC).

Ce portail est le point d'accès à l'une des bases de données les plus éten-

dues au monde sur les statistiques, les données tarifaires, les données sur les investissements étrangers directs et les normes volontaires. Le CCI/ITC a développé cinq outils en ligne (en anglais) – Trade Map, Market Access Map, Investment Map, Trade Competitiveness Map et Standards Map – qui permettent aux entreprises et institutions d'ap-

pui au commerce d'identifier les opportunités d'export et d'import et de comparer les conditions d'accès aux marchés. La CCIG organise le 12 décembre prochain un séminaire lors duquel l'utilisation de ce portail sera détaillée. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS :
agenda.ccig.ch/agenda



SUV CITROËN C5 AIRCROSS



AVEC GRIP CONTROL



DÈS CHF 28'900.–

citroen.ch



CITROËN préfère TOTAL. Offres valables sur véhicules vendus et immatriculés du 01.11. au 30.11.2019. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant. Prix de vente conseillés incluant TVA. Nouveau SUV Citroën C5 Aircross PureTech 130 S&S BVM6 Feel, prix de vente CHF 30'900.–, prime 100 ans CHF 2'000.–, soit CHF 28'900.–; consommation mixte 5,3 l/100 km; émissions de CO₂ 121 g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 28 g/km, catégorie de consommation de carburant D. Modèle présenté avec option: Nouveau C5 Aircross SUV BlueHDI 130 S&S EAT6 Shine, prix catalogue CHF 41'720.–; mixte 4,1 l/100 km; CO₂ 107 g/km; catégorie de consommation de carburant A. Émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 18 g/km. Equivalent essence: 4,7 l/100 km. Citroën se réserve le droit de modifier sans préavis les données techniques, les équipements et les prix. La valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs immatriculés est de 137 g/km pour l'année 2019.



Emil Frey Automobile
Genève

emilfreyauto.ch/geneve – 022 308 01 11

AGENDA

RÉSEAUTAGE

Le 17h30 de la Chambre

Mardi 17 décembre 2019 de 17h30 à 19h30
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



FONDETEC - www.fondetec.ch

CRIT SA - www.crit.ch

MONDAYS - www.mondays.ch

DIRECT NEWS - www.direct-news.info

LOYCO - www.loyco.ch

MÉLIORIS SA - www.melioris.ch

PROTECTAS - www.protectas.com

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda

Jeudi 23 janvier et vendredi 24 janvier 2020
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Négociations commerciales complexes

(voir page 6)

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda

Vendredi 13 mars 2020 de 9h à 16h30
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Formation Export : Origine préférentielle

Séminaire animé par deux experts de la Direction des douanes de Genève.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda

Comprendre la politique monétaire de la BNS

Mardi 28 janvier 2020 de 8h à 10h
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



En tant que banque centrale indépendante, la Banque nationale suisse (BNS) conduit la politique monétaire du pays.

Alors que les taux d'intérêts sont négatifs vraisemblablement pour long-temps et que la détérioration de l'environnement international devrait conduire à un ralentissement passager de la croissance suisse, quel rôle la BNS peut-elle jouer ?

Comment fonctionnent les mécanismes de la politique monétaire ?

Quelles conséquences cette politique a-t-elle pour les PME genevoises ?

Toutes ces questions seront abordées par Jean-Marc Falter, membre de la Direction de la BNS, délégué aux relations avec l'économie régionale.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Les bureaux de la CCIG seront fermés du **lundi 23 décembre 2019 au jeudi 2 janvier 2020** inclus et réouvriront le 3 janvier 2020.

Le service Export assurera une permanence les 23, 24, 27 et 30 décembre, de 8h30 à 12h30.

PARTENAIRES

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



"THE QUEST FOR HARMONY IS NEVER-ENDING." BENJAMIN CLEMENTINE, MUSICAL ARTIST, WEARS THE VACHERON CONSTANTIN FIFTYSIX.

VACHERON CONSTANTIN | ONE OF NOT MANY.
GENÈVE

CONTACT US: +41 22 580 1755



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale
Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



imprimé en suisse

ÉDITEUR